

(Traduction provisoire)

Ne pas diffuser avant le 22 juillet 2003, 16:30 (heure locale)

Rapport de la Trésorière à la 10e Assemblée de la FLM, Juillet 2003

Remarques introductives

- (1) Le présent rapport porte sur la période qui s'est écoulée entre la dernière Assemblée de 1997 et les premiers mois de 2003. Ce rapport expose d'abord la situation et l'évolution financière de la Fédération luthérienne mondiale (FLM). Dans un deuxième temps, il présente des éléments de réflexion relatifs à la politique financière future de la Fédération.

La situation budgétaire: préoccupations et défis

- (2) La FLM a toujours compté et compte toujours sur les églises membres et les organisations qui leur sont associées pour assurer l'essentiel du financement de ses activités. Je me félicite de la loyauté et de la confiance sans faille que témoignent toutes ces églises et tous ces organismes envers la Fédération et je sais qu'elles s'efforcent toutes de participer au maximum de leurs possibilités.
- (3) Moyens financiers et activités administratives sont indispensables à l'accomplissement des buts et des objectifs de toute organisation dynamique désireuse de réaliser ses ambitions. Les années qui se sont écoulées de puis l'Assemblée de Hong Kong ont été fructueuses pour la FLM. Mais elles ont aussi été dures et difficiles sur le plan financier.
- (4) Entre 1998 et 2002, le budget A de l'organisation a décliné de 10 pour cent. Avec les sources actuelles de financement, le niveau constant du budget A s'établit en gros à USD 9,5 millions. Depuis l'Assemblée de Hong Kong, les fluctuations des taux de change ont été défavorables à la FLM. Le budget A en particulier a souffert de ces circonstances. Depuis l'été 2001, la parité entre le dollar et le franc suisse s'est détériorée progressivement, passant de 1,68 à 1,32 cette année. Cette dévaluation de 20 pour cent du dollar par rapport au franc suisse augmente d'autant le coût des activités à Genève, compromettant ainsi l'équilibre budgétaire de la Fédération.
- (5) S'il est vrai que ces facteurs échappent au contrôle de la Fédération, ils n'en ont pas moins des conséquences considérables pour sa situation financière générale. Nous avons donc éprouvé des difficultés à équilibrer le budget A de l'organisation depuis quelques années. En septembre dernier, le Conseil a adopté une résolution demandant à la Fédération de travailler sur des budgets équilibrés en 2004 et 2005. Les effectifs du personnel de Genève sont passés de 92 en 1997 à 86 en avril 2003. L'amenuisement des rentrées risque fort d'entraîner de nouvelles compressions.
- (6) Cette réduction des moyens disponibles doit être gérée avec la plus grande prudence. Il convient de réduire l'enveloppe salariale et les dépenses de fonctionnement en général et de laisser certains postes vacants pendant quelque temps. Le tarissement des financements provient également des difficultés économiques que connaissent certaines des églises membres elles-

mêmes. Malgré tout, la plupart d'entre elles continuent de participer au budget de la Fédération au maximum de leurs possibilités. Il en va de même d'un grand nombre d'organisations associées. Ces efforts sont appréciés au plus haut point.

- (7) Les moyens dont dispose la FLM proviennent des sources suivantes:
- Les cotisations annuelles des églises membres, qui servent à couvrir les dépenses administratives du Secrétariat et des organes directeurs. Il s'agit là de la principale source d'approvisionnement du budget A de la FLM.
 - Les contributions des églises au budget des Programmes, des Projets et de la Coordination.
 - Les contributions des organisations partenaires des églises, affectées pour l'essentiel aux activités de développement, d'aide et de secours d'urgence, ainsi qu'aux activités en matière de droits de l'homme et autres.
 - Les contributions des organisations gouvernementales affectées à des programmes spécifiques. Ces contributions proviennent du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, de l'Union européenne et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies. Ces organisations versent également des frais administratifs qui sont comptabilisées dans le budget de coordination de Genève.
- (8) Le rapport du Secrétaire général "De Hong Kong à Winnipeg" présente une synthèse de la situation financière de la Fédération entre les deux Assemblées et jusqu'à 2001. Les comptes pour 2002 ayant été vérifiés, nous sommes en mesure de vous faire rapport sur les six derniers exercices financiers. Depuis la dernière Assemblée, la FLM a enregistré des rentrées totalisant USD 580 millions, dont USD 524 millions ont été affectés à des programmes, à des projets et à des urgences.
- (9) Certaines églises membres ont pu augmenter leur soutien, alors que d'autres ont été contraintes de le réduire. Les organisations partenaires apportent également une contribution dans le cadre de l'organisation Action by Churches Together (ACT) International, ce dont je leur suis sincèrement reconnaissante. Malgré tout, lorsque nous faisons les comptes de la FLM, force est de constater que les besoins des églises dépassent les ressources disponibles. Même pour les domaines considérés comme prioritaires, les moyens ne sont pas toujours disponibles. Telle est la réalité à laquelle nous devons faire face. Je suis malgré tout convaincue de la qualité du travail réalisé avec les moyens disponibles. De nombreuses églises ont exprimé leur reconnaissance à la FLM pour avoir su répondre à leurs besoins avec les moyens du bord et avoir ainsi apporté espoir et optimisme dans leur quotidien.
- (10) Les financements sont généralement préaffectés à des programmes ou projets spécifiques, ce qui limite la marge de manœuvre de la Fédération. Je souhaiterais qu'à l'avenir la FLM puisse disposer d'une proportion plus élevée de moyens qui ne soient pas assortis de conditions spéciales, ce qui lui permettrait de travailler de façon plus souple encore et de répondre plus rapidement aux imprévus et aux difficultés de nos membres.
- (11) Alors qu'en 1998 les réserves générales s'élevaient à USD 6,7 millions, elles ne représentaient plus que USD 4,9 millions à la fin de 2002. Grâce à des efforts d'économie acharnés et à des contrôles financiers particulièrement stricts, la situation reste gérable. Mais il faut cependant

garder la tête froide et sélectionner les priorités sans merci. Je crains en effet que les ressources de la Fédération ne s'amenuisent sur toute la ligne, facteur dont il faudra tenir compte lors de la définition des buts et des objectifs la FLM et de l'établissement des priorités. J'espère que le nouveau Conseil se livrera à une analyse en profondeur des priorités et des fonctions vitales de la FLM pour les années à venir. Si la situation financière ne se redresse pas, il faudra se résoudre à sacrifier certaines activités.

- (12) Depuis deux ans, les rentrées totales en contributions sont restées relativement stables, ce dont je me félicite. Les cotisations annuelles des membres constituent une importante source de financement pour la FLM et représentent également l'expression d'un engagement dans la communion. Lors de la Consultation de 1999 sur les ressources, il avait été décidé que le barème des cotisations devrait être calculé en fonction des effectifs des églises et du produit national brut de chaque pays, ce qui donnerait à chaque membre une quote-part équitable. A ce jour, si la plupart des églises membres se sont déjà ajustées à ce niveau équitable, d'autres s'efforcent encore de l'atteindre.
- (13) Pour l'avenir, j'espère non seulement que les rentrées de cotisations restent stables, mais même qu'elles augmenteront à concurrence du montant de la contribution équitable pour toutes les églises membres. Une fois atteint cet objectif, la situation du budget de coordination de Genève deviendra plus confortable et permettra à la FLM de desservir mieux encore les besoins des églises membres. Je recommande donc vivement que tous les membres de la FLM s'acquittent de la totalité de leur contribution équitable. Vu la situation, il convient d'adapter nos ambitions à la réalité et de prospecter, dans un même temps, de nouvelles sources de financement (voir p. 6, "Des efforts exceptionnels").

Projets et Programmes

- (14) Les départements de la Fédération se sont déjà présentés, ainsi que leurs activités, lors du débat sur le rapport du Secrétaire général. Je me bornerai donc à présenter quelques programmes et projets spéciaux qui ont un effet direct sur les personnes et les régions concernées:

Action interreligieuse pour la paix en Afrique

- (15) L'objectif de ce programme quadriennal est d'approfondir les engagements interreligieux pour le dialogue et coopération afin de promouvoir la paix en Afrique, d'implanter un réseau de partenaires interreligieux en Afrique et de susciter des réponses œcuméniques pratiques aux situations de conflit.

Autonomisation

- (16) En Inde, le programme de développement rural intégré des populations les plus vulnérables (WIDA), réalisé par l'Eglise évangélique luthérienne unie de l'Inde, a permis de faire prendre conscience aux populations tribales de leurs droits politiques et sociaux. Au cours de longues années de collaboration, le WIDA a su gagner la confiance des collectivités tribales. Aujourd'hui, il les guide vers l'autonomie économique et sociale et vers le plein exercice de leurs droits de participation et de représentation politiques. Placée sous la responsabilité du Département de

mission et développement de la FLM, ce programme est soutenu par le Canada, l'Allemagne et la Suède.

Besoins élémentaires (eau propre, aliments sains)

- (17) En Indonésie, l'Eglise chrétienne protestante Simalungun (GKPS) travaille depuis de longues années sur un programme d'approvisionnement des villages éloignés en eau potable. Dans ces mêmes villages, le GKPS met en œuvre un projet d'habilitation et d'autonomisation. Le programme propose une formation à l'agriculture équilibrée, avec emploi d'engrais organiques et de pesticides moins nocifs. Il vise également à améliorer les débouchés pour ces produits sains. Ce projet du DMD bénéficie du soutien de la France, de l'Allemagne et de la Suède, sans parler de l'apport considérable des villageois eux-mêmes

Réconciliation

- (18) Au Brésil, l'organisation non-gouvernementale COMIN accomplit un travail important auprès des populations indigènes. L'Eglise évangélique de la confession luthérienne au Brésil assure une aide juridique et travaille sur les volets santé, agriculture, terre et réinstallation. Elle informe également les congrégations et les collectivités en général de l'histoire et de la situation injuste des peuples indigènes. Ce travail comporte notamment la rectification d'une présentation partisane de l'histoire de ces peuples. Un milieu conscient de sa propre culture sait mieux pratiquer la solidarité, permettant ainsi de raccommoder des liens brisés et de construire la paix. Ce projet du DMD bénéficie du soutien de la Finlande, de la Norvège, de la Suède et des Etats-Unis.

Défense des droits fondamentaux

- (19) Sous l'égide du DMD, le travail de l'Eglise évangélique luthérienne de Bolivie auprès des populations indigènes Aymara des hauts plateaux permet d'amener l'instruction scolaire et informelle aux villages éloignés, souvent négligés par le gouvernement central. Cet engagement de l'église concrétise la volonté de garantir à ces populations leur droit fondamental à accéder à l'instruction.

Intervention contre la pauvreté en Argentine

- (20) Dans le cadre d'un programme du DMD, l'Eglise évangélique luthérienne unie forme les populations à l'auto-organisation et à la participation citoyenne active dans le but d'inverser la spirale fatale de l'appauvrissement suscitée par un environnement économique hostile. Des groupes de citoyens et des congrégations entières apprennent à gérer leur situation de façon dynamique (consolidation des réseaux, création de petits projets autogérés etc.).

Compassion, Conversion, Soins aux malades

- (21) La réponse des églises à la pandémie du VIH/sida. Les objectifs de ce programme consistent à inciter les églises membres de la FLM à ouvrir le débat sur le sida, ce qui leur permettra de s'engager dans une réaction active et courageuse.

Projet de Secours et de Réhabilitation en Éthiopie

- (22) L'année dernière, l'Eglise évangélique éthiopienne Mekane Yesus et la FLM a acheminé à une population totalisant 114.620 personnes dans quatre régions une aide alimentaire de 2.691 tonnes métriques en provenance de l'Union Européenne.
- (23) En janvier 2002, un bureau consultatif sur l'expression régionale de la communion a été ouvert à Varsovie (Pologne) pour une durée d'un an.. Un an plus tard, le Bureau de l'expression régionale s'est installé dans la capitale slovaque, Bratislava. La contribution de ce bureau à la vie et au travail des églises membres en Europe centrale et orientale suscite les plus grands espoirs.
- (24) La FLM s'est également consacrée au renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des petites églises, notamment dans les pays du sud. Pour l'avenir, je nourris l'espoir que la coopération s'élargira et que les manifestations concrètes de solidarité avec les petites églises qui souffrent de conditions financières difficiles s'exprimeront de façon encore plus claire et plus vigoureuse.
- (25) De nombreux projets parrainés, particulièrement ceux du DMD, comportent d'importants éléments de renforcement des institutions. En Asie, les programmes et projets de mission sont axés sur une participation accrue des petites églises.
- (26) De nombreuses églises membres ont signalé la nécessité de soutenir les petites églises sur le plan de la théologie. L'expansion de cette activité exigera de nouveaux financements. Elle n'en est pas moins importante, car elle aide les églises à se renforcer mutuellement. Une coopération bilatérale en la matière existe déjà, notamment entre la région nordique et l'Amérique latine.
- (27) J'espère aussi qu'il sera possible à l'avenir de créer un fonds spécial pour la communion. Il permettrait de renforcer les capacités des petites églises dans le domaine de l'organisation et des finances, tant dans les pays du sud qu'en Orient. Etant par nature une communion de soutien, nous agissons dans le sens de l'appartenance, de la responsabilité et de la transparence, renforçant ainsi le sentiment de fraternité au sein de la Fédération. Cette démarche montrerait que nous nous occupons les uns des autres de façon très pratique également et que nous sommes authentiquement une communion d'églises à l'écoute les unes des autres.
- (28) A la suite de la réunion du Conseil de Turku en Finlande en 2002, un comité permanent a été créé afin de conseiller le Département du service mondial dans les nombreuses tâches qui l'attendent. Les nouvelles exigences et les changements qui interviennent dans l'environnement international requièrent de la Fédération qu'elle soit en permanence prête à envisager de nouvelles solutions ou de nouvelles stratégies, dans les domaines économiques, par exemple, ou dans l'établissement de priorités dans son portefeuille de projet. Il y a lieu de se féliciter de l'activité de ce comité et de la qualité de son travail.
- (29) Aujourd'hui, la prise de conscience des crises humanitaires et les manifestations de solidarité passent avant tout par les moyens de grande diffusion. J'espère que la FLM continuera, dans le cadre des activités du Bureau pour les services de communication, de proposer une lecture alternatives des situations et d'appeler l'attention sur les crises dites oubliées. Je souhaite également que des moyens financiers supplémentaires permettront à des spécialistes de la

communication de toutes les régions à participer à ces expériences et à faire rapport sur ce qu'ils ont vu et entendu.

La Fondation de la FLM – Le Fonds de dotation spécial

- (30) Un des aspects les plus positifs de l'activité financière de la FLM est son Fonds de dotation spécial. Officiellement institué en 1997 à l'occasion du 50e anniversaire de la Fédération, ce fonds a évolué de façon très positive depuis sa mise en place en 1999. Ce succès est dû au travail et à la dynamique des membres du Conseil, ainsi qu'aux églises membres qui lui apportent leurs contributions. Les problèmes économiques planétaires, les récessions et les fluctuations de taux de change qui affectent les contributions des églises membres font peser de lourdes menaces sur les activités de la FLM.
- (31) Pour les églises membres, ce fonds représente un instrument qui permettra de garantir la viabilité financière des activités de la FLM, et tout particulièrement celle des activités de terrain. Il aide la FLM à mener à bien des opérations nécessaires qu'elle ne pourrait autrement financer. Le capital du Fonds de dotation spécial, qui s'élève aujourd'hui à plus de USD 4,2 millions, augmente de façon régulière. Les activités se sont traduites par de bons résultats et pourront servir d'exemple lors de la recherche de nouvelles sources de financement dans les années à venir.
- (32) L'objectif à long terme du Fonds est d'atteindre une capitalisation de USD 10 millions. Nous serions très reconnaissants à tous les donateurs qui voudraient partager cette responsabilité financière de se manifester de façon que l'objectif soit atteint le plus rapidement possible.
- (33) Certes, il sera difficile pour certaines églises membres de contribuer au Fonds de dotation spéciale tout en faisant l'effort d'amener leurs cotisations régulières à un niveau équitable. Mais j'espère sincèrement que, d'ici quelque temps, le niveau des cotisations et les dotations au Fonds atteindront un niveau qui permettra aux services du secrétariat et aux services aux églises membres de fonctionner de façon satisfaisante.

Des efforts exceptionnels

- (34) La situation économique difficile exige de tous une créativité accrue et un redoublement d'efforts pour trouver des moyens financiers et un soutien accru aux activités de la FLM. Des efforts dans ce sens ont déjà été consentis.
- (35) Un groupe de réflexion a été créé en 2001 pour élaborer une nouvelle structure budgétaire qui permettrait d'améliorer la transparence et d'élargir la base du financement inconditionnel, tout en tenant compte des buts et objectifs de la Fédération. La nouvelle structure budgétaire présente le travail de la FLM de façon plus intégrée. Elle devrait permettre aux partenaires de souscrire plus volontiers à un budget de coordination réaliste. La nouvelle structure est aujourd'hui mise en place et commence à fonctionner au moment même où se déroule cette Assemblée. J'espère qu'elle sera encore perfectionnée par le nouveau Conseil.
- (36) Les efforts spéciaux visant à améliorer la situation financière de la FLM incluent des campagnes de financement et des mesures de rationalisation. En 2002, le Conseil a créé un Groupe spécial chargé d'élaborer un plan d'action qui permettrait d'obtenir de meilleurs résultats de financement

dans les régions. Il faudra également reconstituer les réserves générales. Engagement et solidarité sont des expressions de la communion, aussi espérais-je sincèrement que les églises membres s'engageront dans les années à venir pour contribuer au financement de la FLM.

- (37) Au début de l'année, le Bureau des finances et de l'administration (OFA) s'est doté d'un nouveau logiciel de comptabilité, le CODA. Ce nouvel outil améliorera considérablement l'efficacité des services de comptabilité actuels de l'OFA.
- (38) Les activités œcuméniques sont d'une importance primordiale pour la FLM et ses membres. Depuis Hong Kong les activités les plus importantes ont été les suivantes:
- signature de la Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification (1999);
 - rapport du Groupe mixte de travail luthéro-réformé (2002);
 - rapport du Groupe de travail international anglicano-luthérien (2002);
 - Déclaration sur "Le Ministère épiscopal au sein de l'Apostolicité de l'Eglise";
 - participation à diverses relations œcuméniques multilatérales, notamment dans le cadre du Conseil œcuménique des églises (COE) et de la Conférence des Secrétaires des communions chrétiennes mondiales.
- (39) En mars 2003, le Conseil a créé un petit groupe chargé d'élaborer un processus de planification stratégique pour la théologie et l'œcuménisme au sein de la FLM, dans le cadre d'une consultation avec le Département de théologie et d'études, le Bureau des Affaires œcuméniques et l'Institut pour la recherche œcuménique de Strasbourg. Les résultats de ce travail ont été présentés le 19 juillet au Comité exécutif, qui décidera sans doute de reconduire cette activité.

L'Hôpital Augusta Victoria

- (40) L'Hôpital Augusta Victoria de Jérusalem fonctionne dans des conditions politiques et financières épineuses. La direction a malgré tout pu équilibrer ses budgets annuels de fonctionnement, grâce aux dotations de certains gouvernements et grâce à une mise en place de priorités financières sévères. Toutefois, il reste un lourd passif à apurer, car de vieilles dettes grèvent encore le budget de l'hôpital. Depuis plusieurs années, des négociations et des mesures de redressement ont permis de sauver la situation économique de cette institution. Je tiens donc à remercier chacun des gouvernements, des églises et des organisations associées qui ont participé au renflouement. Il va sans dire que la dégradation constante de la situation politique a des effets directs sur le travail de l'hôpital et qu'elle exige des interventions d'urgence accrues. La guerre en Iraq n'a rendu ces besoins que plus visibles et plus urgents.
- (41) L'hôpital de Jérusalem est aussi en proie à des problèmes fiscaux. L'autorité fiscale israélienne exigeant que l'hôpital s'acquitte de la taxe patronale, son fonctionnement semble plus que compromis pour les années à venir. En décembre 2002, le tribunal de district de Jérusalem a conclu que l'hôpital devait s'acquitter de la taxe patronale, y compris les arriérés sur deux ans. La FLM a fait appel devant une instance supérieure. Dans un même temps, la FLM et ses églises membres incitent les gouvernements intéressés à intervenir sur le plan politique.
- (42) Nous devons à tout prix conserver notre propriété du Mont des Oliviers et la préserver des pressions exercées par les créanciers et les parties aux conflits politiques qui secouent la région ainsi que de tout autre activité qui pourrait la mettre en danger. J'espère que nous pourrons

maintenir une présence internationale et œcuménique forte au Mont des Oliviers. Pour que notre église membre et les Palestiniens retrouvent quelques raisons d'espérer, je demande aux autres églises de prier pour la survie de l'hôpital et de contribuer à sa sécurité financière, par exemple en recueillant des offrandes spéciales.

- (43) Pour l'heure, l'hôpital envisage un programme d'extension sur le Mont des Oliviers. La réalisation de ce projet dépend à la fois des événements politiques et des disponibilités financières.

Quelques observations générales

- (44) La société internationale s'est transformée en profondeur depuis quelques années. Nous sommes les témoins de changements accélérées, d'une marchandisation accrue et d'un surenchérissement des besoins. Pour faire front à ces nouveaux défis, la FLM doit s'armer des valeurs chrétiennes et humanitaires qui permettront de contrer les forces du néolibéralisme.
- (45) La famille luthérienne que nous sommes existe, témoigne et travaille dans le cadre de contextes divers et complexes autour du globe. Des différences financières et économiques considérables affectent la capacité des église membres à participer aux besoins de la communion. Sur les 136 églises membres que compte la FLM dans 76 pays, certaines n'ont pas les moyens économiques de participer pleinement aux activités de la Fédération ni l'espoir de s'acquitter d'une cotisation équitable. Pour d'autres c'est la pression de conditions locales difficiles qui les empêche de participer pleinement.
- (46) La répartition équitable des ressources est pourtant un élément essentiel de notre communion d'églises. Nous devons partir du fait que nous sommes une famille mondiale qui agit dans la solidarité, notamment par le partage de nos moyens et par la gestion solidaire de nos ressources communes. Ces actions très pratiques nous permettent de transmettre les bénédictions d'une région à l'autre.
- (47) J'éprouve un souci tout particulier pour les petites églises minoritaires de la famille de la FLM. Comment feront-elles face dans les années à venir, dans des conditions économiques qui s'annoncent particulièrement difficiles? En tant que famille luthérienne, nous avons la responsabilité commune et mutuelle d'assurer que les difficultés économiques n'aient pas raison de ces partenariats dont nous sommes fiers. Cette responsabilité mutuelle nous permettra de consolider la confiance et aidera les plus vulnérables à franchir ces temps difficiles. Cette tâche essentielle doit bénéficier de l'adhésion de la communion tout entière. Les églises les plus nanties pourraient travailler avec les institutions concernées pour surmonter les effets des politiques de concentration. Il est essentiel de parvenir à renforcer la capacité des petites églises à gérer les aspects financiers et organisationnels de leur fonctionnement.
- (48) La FLM doit continuer d'élargir sa coopération avec le COE notamment pour étudier la possibilité de tenir des assemblées conjointes. Cette coopération avec le COE devrait permettre de définir les tâches qui pourraient revenir en propre à la FLM dans le dialogue œcuménique. Il est essentiel d'assurer une étroite coopération avec le COE afin d'éviter la duplication des efforts et des dépenses.

- (49) Notre famille luthérienne progresse aussi dans la recherche, l'étude et la pratique du dialogue avec les autres familles et organisations d'églises. Un espace œcuménique doit être aménagé pour que les différentes familles et traditions chrétiennes puissent formuler leur expression propre, affirmer leur identité spécifique et exprimer leur volonté de s'inscrire dans le cadre d'un mouvement œcuménique élargi. Ecouter, tendre la main et apprendre des autres, tels sont les moyens pour nous de renouveler nos espoirs et notre expérience. Nous avons tous quelque chose à apprendre les uns des autres dans nos efforts renouvelés pour parvenir au dialogue œcuménique selon la prière du Christ: "que tous soient un". En enrichissant notre identité luthérienne, nous contribuerons activement aux dialogues œcuméniques en approfondissant le dialogue bilatéral, en collaborant à des projets œcuméniques multilatéraux et instituant des réseaux de relations œcuméniques.
- (50) Ma crainte pour l'avenir serait que ce progrès soit freiné dans son évolution pour des raisons budgétaires. Mais j'ai bon espoir que les églises membres comprennent que ce volet du travail de la FLM est si important qu'il doit constituer une priorité et continuer de représenter un élément vital de l'identité de FLM. Construire l'unité des chrétiens pour un témoignage commun est la voie que nous devons suivre, tout en reconnaissant que nous ne devons ménager ni notre temps ni de notre engagement pour y parvenir.

Quo vadis, FLM?

- (51) Dans les circonstances présentes, nous devons aborder notre politique et notre pratique financières de façon pragmatique. Mais la FLM ne doit jamais cesser de chercher d'autres moyens de donner corps à sa vocation, qui est de soutenir les églises dans leur tâche et de proclamer l'amour et la gloire de Dieu à la face du monde. C'est ce que nous pouvons faire par le témoignage et l'entraide, en répondant aux besoins concrets des gens, en faisant notre possible pour rapprocher l'Eglise luthérienne des autres familles d'églises et en pratiquant le dialogue interreligieux – partout où ces actions seront possibles, nous serons les témoins de la bienveillance et de l'amour de Dieu.
- (52) Cette proclamation, les services diaconaux dans les crises humanitaires peuvent aussi la véhiculer. La diaconie est proclamée par chacun des battement de cœur de toute communauté luthérienne. Le développement d'une diaconie efficace qui répond aux besoins de communautés viables, qui lutte pour défendre les droits de la personne et qui plaide pour une éthique sociale dans les actes et dans les intentions doit être une priorité constante de la FLM.
- (53) La voie à suivre veut que nous renforçons l'interdépendance dans la transparence mutuelle, que nous partagions nos ressources et nos expériences, et que nous soutenions les programmes de mission conjoints. Etant une communion d'églises d'entraide, telle est la tâche que nous nous efforcerons d'accomplir à l'avenir. C'est sur la base de nos valeurs partagées – foi, fraternité, convivialité, ouverture, solidarité et respect mutuel – que nous devons définir les priorités applicables à l'emploi de nos ressources financières.
- (54) Je tiens à exprimer mon appréciation de la bonne collaboration et de la camaraderie dont j'ai bénéficié au sein de la FLM, auprès des églises membres, des organisations associées et autres institutions. J'exprime également mes remerciements au Président de la FLM, au Secrétaire général et aux directeurs de départements de la Fédération. J'éprouve également le plus grand

respect et pour la façon dont le personnel du Secrétariat de Genève et le personnel de terrain réussissent à conserver leur motivation au travail et à pérenniser la vision de la FLM dans des circonstances économiques difficiles. La FLM a la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs dévoués qui savent constamment s'adapter à des exercices de rationalisation sévères dans un contexte de pénurie chronique en matière de ressources financières et humaines.

- (55) Puisse la bénédiction de Dieu rester sur tous ceux qui donnent de leur temps et de leur travail pour que la FLM continue d'avoir les moyens de poursuivre ses activités et donc son œuvre de témoignage dans le monde.